



Dresser
l'état
actuel
de la
situation

Faits

Il y a un enjeu d'isolement des aînés dans la communauté.

On sait que cette communauté a connu une **diminution** de son **indice de défavorisation** entre 2006 et 2016 (Fascicule p.21).

Indice combiné : 4 (3 en 2006) Défavorisation matérielle : 5 (5 en 2006)
Défavorisation sociale : 2 (1 en 2006)

Et ce bien que **22%** des **résidents ont déménagé au cours des 5 années précédentes**, cette situation était semblable en 2006 (26%). Ces proportions sont semblables à celles de la MRC, et inférieures à celles de l'Outaouais (Fascicule p.15).

On sait que la **population** de la communauté a connu une **augmentation de 8,3% entre 2006 et 2016**; comparativement à la MRC (-2,3%) et à l'Outaouais (12,2%) (Fascicule p.6).

On observe une	diminution chez les	augmentation chez les
	25-44 ans (-11,8%)	15-24 ans (7,4%)
	0-14 ans (-4,0%)	45-64 ans (9,2%)
		65 ans et plus (58,8%)
		(Infoterritoire).

La diminution des 0-14 ans est liée à celle des 25-44 ans; il y a **-7,5% de couples avec enfants à la maison** (Fascicule p.7).

Ce qui explique, en partie, la défavorisation sociale de la communauté :

- **14,9% de personnes séparées, divorcées ou veuves** dans la communauté (**61^e/109**), ce qui est inférieur à la MRC et semblable à l'Outaouais (Fascicule p.21).
- **13,4% de personnes vivants seules** dans la communauté (**40^e/109**), ce qui est inférieur à la MRC et à l'Outaouais (Fascicule p.21). La proportion de personnes seules dans la communauté est **en augmentation par rapport à 2006**, cette situation est semblable à celles de la MRC et de l'Outaouais (Fascicule p.7). En lien avec le vieillissement de la population, il y a dans la communauté un taux plus élevé des **personnes de 65 ans et plus vivant seules, 49,4% (28,4%F; 21,0%H)**, et dans la MRC comparativement à l'Outaouais (Fascicule p.7). L'**espérance de vie des femmes** dans la communauté (**80,24 ans**) est inférieure à celles de la MRC et de la région, il en est de même de l'**espérance de vie des hommes** dans la communauté (**75,49 ans**) (Fascicule p.17).

Et ce qui explique, en partie, la défavorisation matérielle de la communauté :

- **3,2% du taux d'emploi entre 2006 et 2016**, ce qui est un gain modeste comparativement à l'augmentation générale de la population (Infoterritoire). La communauté présente un **taux de chômage** des personnes de 15 ans et plus semblable à celui de la MRC, **9,6%**, mais inférieur à celui de la région. Toutefois, le **taux des prestataires de l'assurance-emploi** chez les 15 à 64 ans est supérieur dans la communauté, **18,9%**, comparativement à la MRC et à l'Outaouais (Tableau de bord p.3).

- **37,6% de personnes sans diplôme d'études secondaires (105^e/109)** (Fascicule p.21), taux qui est en régression comparativement à 2006 (43,8%) (Infoterritoire).
- **78^e/109** pour le **revenu moyen par personne (36 192\$)**, ce qui est semblable à celui de la MRC et inférieur à celui de la région (Fascicule p.21). La communauté présente plus de personnes seules sous le **seuil de faible revenu (27,2%)** comparativement à la MRC et à l'Outaouais. D'ailleurs la **proportion** de cet indicateur a augmenté entre **2006 et 2016** dans la communauté (+12,7%), alors que l'on observe la tendance inverse dans la MRC (-5,7%) et en Outaouais (-6,4%) (Fascicule p.11; Tableau de bord p.3 et Infoterritoire). Le **taux de prestataire du supplément de revenu garanti pour les personnes de 65 ans et plus** est supérieur dans la communauté (**55,3%**) comparativement à la MRC et à la région (Tableau de bord p.3).

On sait que la communauté se distingue de la MRC quant à sa **proportion de ménages locataires (26,0%)** (Fascicule p.13). Ce qui est en lien avec les caractéristiques de la communauté et les limitations financières qui en découlent. Les **logements semblent y être abordables**, les proportions de ménages consacrant plus de 30% et plus de 50% de leur revenu aux frais de logement y sont inférieures, **15,2% et 6,7%**, comparativement à la MRC et à l'Outaouais (Fascicule p.13).

On sent que la situation financière des personnes seules dans la communauté est particulièrement fragile.

On sait que les personnes âgées sont plus nombreuses en zone urbaine, là où les services sont généralement mieux adaptés aux populations vieillissantes. Les inégalités, vécues à l'âge adulte, ont un impact sur les conditions de vie des personnes âgées (revenu, santé, endettement, présence sur le marché du travail, etc.) (Bien vieillir au Québec – Portrait des inégalités entre générations et entre personnes âgées, article de Radio-Canada du 3 décembre 2020).

On sait que les proportions de personnes seules et de familles monoparentales tendent à être plus élevées en milieu urbain, en raison de l'offre de logement locatif et de transport (Gravel & al. 2016. Positionnement de la région et des territoires de centres locaux d'emploi d'après l'indice de défavorisation matérielle et sociale, 2011 : Outaouais. Institut de la statistique du Québec, 44 p).

On sait que le fait de vivre seul dans un logement peut être un facteur d'isolement et d'exclusion et qu'en général, ce sont surtout les aînés qui vivent seuls. 4 à 7% des personnes âgées seraient victimes de maltraitance, et ce sous différentes formes (Site web du CISSSO).



Définir
l'état
souhaité

Désir

On souhaite que les gens du bel âge soient impliqués et engagés dans la communauté.

Cette situation nouvelle permettrait aux résidents aînés qui vivent seuls d'accroître leur sentiment de sécurité et de contrôle sur leur vie.

Elle permettrait aussi qu'un lien de collaboration naisse entre ces résidents.



Déterminer les obstacles entre l'état actuel et l'état souhaité

Hypothèses

On croit que l'isolement des personnes âgées est causé par le manque d'occasions d'entraide dans le voisinage.

Il y a plusieurs activités offertes aux résidents dans la communauté; bibliothèque, évènements, festivals, Club de l'Âge d'Or, etc. Toutefois, ce sont souvent les mêmes quelques personnes qui y participent et celles-ci ne favorisent pas la collaboration quotidienne auprès des gens du bel âge.

On croit que la mise en place d'une coopérative d'habitation permettrait l'émergence d'occasions *par* et *pour* les citoyens âgés dans la communauté, lesquelles favoriseraient l'implication et l'engagement par la création de liens d'entraide positifs tout en répondant à l'enjeu sur le faible revenu.



Sélectionner un obstacle à éliminer et en formuler un objectif SMART

On sélectionne l'obstacle du manque de liens de voisinage.

Et on se fixe donc l'objectif SMART suivant :

Spécifique – Que veut-on faire exactement?

On veut mettre en place d'une coopérative d'habitation pour les gens du bel âge offrant un milieu de vie *par* et *pour* les résidents.

Mesurable - Quel résultat quantifié vise-t-on?

On veut que la coopérative offre 12 logements et qu'elle accueille des personnes âgées de 65 ans et plus qui ensemble opèreront la coopérative.

Atteignable – Quelles ressources et méthodes seront sollicitées?

Le projet de la nouvelle coopérative sera piloté par la TDSP. Elle s'adjoindra les intervenants du village de Fort-Coulonge, de la Fédération intercoopérative en habitation de l'Outaouais et de la SHQ. Ces ressources seront précieuses en matière d'expériences et de conseils.

Réaliste – En quoi cet objectif est-il pertinent?

Les aînés sont seuls et nous voulons corriger cette situation par la collaboration et l'entraide. Cet objectif est en lien avec le problème d'isolement des aînés dans la communauté, selon nos hypothèses et en fonction de notre analyse de la situation.

Temporel – Quel est l'échéancier prévu pour sa réalisation?

On veut que la coopérative soit mise sur pied dans les 9 prochains mois et que les premiers résidents y emménagent 6 mois après sa création.

L'objectif complet se formule donc ainsi :

Pour contribuer à briser l'isolement des gens du bel âge dans la communauté, une coopérative d'habitation, formée de citoyens de la communauté et en partenariat avec des organismes locaux, régionaux et provinciaux, accueillera dans ses 12 logements des résidents de 65 ans et plus qui créeront un réseau d'entraide et un milieu de vie engageant au cours des 15 prochains mois.